

PARIS

55 boulevard de Sébastopol
75001 Paris
Tél. : 01 42 67 79 78
paris@acd.fr

NANCY

165 boulevard d'Haussonville
CS 34120
54041 Nancy Cedex
Tél. : 03 83 27 21 35
nancy@acd.fr

ÉPINAL

7 rue Roland Thiery
88000 Épinal
Tél. : 03 29 81 89 89
epinal@acd.fr

METZ

4 place Saint Nicolas
5700 Metz
Tél. : 03 87 74 24 54
metz@acd.fr

I. LOIS ET RÉGLEMENTATION

OBLIGATION D'EMPLOI DES HANDICAPÉS

2 décrets du 28 mai précisent les nouvelles règles par application d'un accord et le nouveau calcul de la contribution annuelle.

AGS

Le taux de cotisation de 0,15 % est maintenu au 1^{er} juillet 2019, inchangé depuis le 1^{er} juillet 2017.

RÉDUCTION DE LA COTISATION PATRONALE D'ASSURANCE MALADIE...

... depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les salaires inférieurs à 2,5 Smic annuels.

Instruction de la direction de la SS du 19.06.2019 mise en ligne le 01.07
Liaisons Sociales du 04.07.2019

NOUVELLES RÈGLES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

Ordonnance du 03.07.2019 transposant la directive 2014/50/UE – JO du 04.07

1) Régime à prestations définies

- Interdiction d'exiger la présence dans l'entreprise au moment du départ en retraite.
- Mais possibilité de fixer une condition de durée de présence pour souscrire au contrat, ainsi qu'une durée minimale de cotisation pour acquérir des droits, sans que le total de ces deux durées puisse excéder 3 ans.
- Possibilité de fixer une condition d'âge minimal, mais pas au-delà de 21 ans.
- Obligation pour l'assureur de fournir chaque année des informations sur les droits acquis.
- Le taux de la contribution patronale est forfaitairement fixé à 29,7 % et n'est pas soumis à cotisations SS, ni CSG / CRDS.

2) Fermeture des régimes « chapeaux » à prestations aléatoires

- Interdiction d'une condition de présence au terme de la carrière.
- Interdiction d'accueillir de nouveaux adhérents.
- Possibilité de transférer les droits acquis dans un régime à prestations définies et **ce jusqu'au 31 décembre 2020.**

Liaisons Sociales du 05.07.2019

FUSION AU 1^{ER} NOVEMBRE 2019 DE LA CMU-C (COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE) ET...

... de l'ACS (aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire).

Décrets du 21.06.2019

LA TAXE GAFA...

... a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 5 juillet.

LISTE DES ENTREPRISES ADAPTÉES POUVANT CONCLURE...

... un « CDD tremplin » avec des travailleurs handicapés.

Arrêté du 16.05.2019

EXPATRIÉS

La durée d'activité à l'étranger prend en compte les congés placés sur un compte épargne temps.

CE 24.06.2019 n° 419679

LISTE DES EXPERTS DU CSE OU CHSCT

Arrêté du 26.06.2019 – JO du 03.07
Liaisons Sociales du 08.07.2019

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

France Compétence a créé début juillet le site « certificationprofessionnelle.fr ».

LES PRESTATIONS PRISES EN CHARGE PAR LA CFE...

... (Caisse des Français à l'Étranger) sont fixées par un arrêté du 25 juin.

Liaisons Sociales du 09.07.2019

STATUT DU CONJOINT TRAVAILLANT AVEC L'EMPLOYEUR ?

La loi PACTE du 22 mai 2019 art. 8, 9 et 11 prévoit l'obligation de déclarer le statut et l'activité de son conjoint.

➤ À défaut, il est réputé salarié.

Liaisons Sociales du 09.07.2019

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

1) Nouvelles mesures

Décret du 4 juin 2019 pris en application de la loi PACTE.

2) Nouveau plan de lutte du gouvernement...

... contre le travail illégal pour la période 2019-2021, présenté par la Ministre du Travail le 8 juillet, avec 30 actions programmées.

3) Le détachement

Bilan des actions de 2016 à 2018 présenté par le Ministère le 8 juillet.

➤ Les déclarations ont plus que doublé avec plus de 250 000 en 2018. Et les contrôles de l'Inspection du Travail ont nettement progressé, atteignant 20 322 en 2018.

Le Monde du 10.07.2019
Liaisons Sociales du 11.07.2019

LA LOI PACTE PERMET LES RETRAITS PARTIELS D'UN PEA...

... dès la 5^{ème} année sans entraîner la clôture du plan.

LOI CONTRE LA HAINE EN LIGNE...

... adoptée par l'Assemblée Nationale le 9 juillet (en première lecture).

➤ Le CSA pourra infliger aux plateformes qui ne supprimeraient pas les messages haineux dans les 24 heures une amende pouvant aller jusqu'à 40 % de leur chiffre d'affaires.

Le Monde du 10.07.2019

DISPENSE D'AFFILIATION À L'ASSURANCE VIEILLESSE DES IMPATRIÉS

La DSS et la DGT Trésor diffusent un questions/réponses du 28.06.2019.

LE CONTRAT D'ACCÈS À L'ENTREPRISE

Un nouveau contrat aidé à compter du 1^{er} juillet 2019, confirmé par un décret publié au JO du 28 juin.

➤ Il vise à faciliter l'insertion professionnelle de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

UN RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL...

... doit être désigné depuis le 1^{er} janvier 2019 par l'employeur et le CSE dans les entreprises de 250 salariés et plus.

LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS...

... de moins de 6 ans par l'employeur ou le CSE est soumise à cotisations au-delà de 1 830 € / an.

Art. L 7233-4 du Code du Travail
Art. L 242-1 du Code de la SS
Art. D 7233-8 du Code du Travail

➤ De même pour une crèche jusqu'à l'âge de 3 ans. (Cass. 2^e Civ. 29.05.2019 n° 18-11436)

LA LOI DE SIMPLIFICATION DU DROIT DES SOCIÉTÉS...

... a été définitivement adoptée par le Sénat le 10 juillet, après l'avoir été par l'Assemblée, dans les mêmes termes.

II. RELATIONS INDIVIDUELLES

UN HARCÈLEMENT MORAL PEUT INTERVENIR...

... au cours d'une période de dispense d'activité.

Cass. Soc. 26.06.2019 n° 17-28328
Liaisons Sociales du 03.07.2019

RÉTRACTATION D'UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE

Le délai de 15 jours court à partir de la date d'envoi du formulaire.

Cass. Soc. 19.06.2019 n° 19-22897

LE REFUS PAR LE SALARIÉ DE LA MODIFICATION...

... de son taux de rémunération n'est pas une cause réelle et sérieuse de licenciement.

La Cour de Cassation estime que cela aurait pu relever de la procédure pour licenciement économique prévue par l'art. L 1222-6 du Code du Travail.

Cass. Soc. 28.05.2019 n° 17-17929

LE RÉGIME SOCIAL DE L'INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE...

... pour un salarié en âge de prendre sa retraite n'est pas contraire au principe d'égalité.

Cass. 2° Civ. QPC 13.06.2019 n° 19-40011

LA RÉSILIATION D'UN PRÊT ACCORDÉ À UN SALARIÉ...

... en raison de sa démission est abusive.

Cass. 1° Civ. 05.06.2019 n° 18-12519

RUPTURE CONVENTIONNELLE

La remise d'un exemplaire au salarié ne se présume pas.

- C'est la raison pour laquelle il convient de demander à celui-ci d'ajouter à sa signature la mention qu'il a reçu un exemplaire.

2 arrêts Cass. Soc. du 03.07.2019 n° 17-14237 et 18-14414

HARCÈLEMENT MORAL

Le comportement de la victime ne peut pas minorer l'indemnisation de son préjudice (?).

Cass. Soc. 13.06.2019 n° 18-11115

HARCÈLEMENT ANCIEN...

... invoqué longtemps après les faits.

- Cela ne peut pas justifier une prise d'acte.

Cass. Soc. 19.06.2019 n° 17-31182

L'ÉCHEC RÉCURRENT D'UN SALARIÉ À...

... une formation peut justifier son licenciement.

Cass. Soc. 05.06.2019 n° 18-19050

ABANDON DE POSTE

Si l'employeur n'engage pas la procédure de licenciement, la rupture du contrat est considérée comme un « *licenciement verbal* » sans cause réelle et sérieuse.

Cass. Soc. 05.06.2019 n° 17-27118

III. RELATIONS COLLECTIVES

LES NÉGOCIATIONS SUR LA MISE EN PLACE D'UN CSE

Un bilan mitigé au 28 juin 2019 :

- 40 % des accords vont au-delà de ce que prévoient les ordonnances, mais plus de 44 % concernent des entreprises de plus de 300 salariés.
- 70,6 % des accords instaurent un **CSE unique** contre 29,4 % prévoyant des CSE d'établissements.
- 27,33 % mettent en place des représentants de proximité.
- 28,3 % prévoient plusieurs CSSCT et seulement 58,8 % prévoient des commissions spécialisées... y compris où cela est obligatoire ! Mais la commission hygiène et sécurité figure dans la majorité des accords, y compris (25 %) là où elle n'est pas obligatoire.

Liaisons Sociales du 01.07.2019

STATUT COLLECTIF DU PERSONNEL DES CABINETS D'AVOCATS

3 avenants des 14 novembre 2018, 15 février 2019 et 15 mars 2019 ont été déposés le 25 avril.

Liaisons Sociales du 03.07.2019

LE MEDEF A VALIDÉ LE 2 JUILLET LA RÉFORME DE SES STATUTS

Il renonce à 4,4 M€ (soit 12 % de son budget) provenant des partenaires sociaux.

Il veut atteindre 30 % de présence des femmes dans ses instances (contre 8 % actuellement !).

Il veut doubler le nombre de délégués à l'AG, passant de 550 à 1 100.

Il veut imposer un âge limite de 65 ans pour se présenter à la présidence.

Liaisons Sociales du 03.07.2019

2 TGI REFUSENT DE SUSPENDRE DES PSE EN RÉFÉRÉ...

... estimant que cela relève de la juridiction administrative :

- TGI de Belfort le 2 juillet pour le PSE de General Electric,
- TGI de Bordeaux le 2 juillet pour le PSE de Ford.

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Une directrice d'établissement ayant une délégation de pouvoirs, mais ne pouvant signer les contrats, ni exercer le pouvoir disciplinaire, ni représenter l'employeur devant les IRP, peut être élue au CSE.

Cass. Soc. 15.05.2019 n° 18-19862

FORD BLANQUEFORT...

... a été condamné par la Cour d'Appel de Bordeaux le 4 juillet à payer... 6 000 € de dommages intérêts pour ne pas avoir respecté son engagement de maintenir 1 000 emplois entre 2013 et 2018.

- Une somme d'autant plus dérisoire que Ford n'avait pas respecté cet engagement depuis 2016... et que l'entreprise a au contraire annoncé la fermeture de cette usine au 1^{er} octobre 2019.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les modifications apportées à la suite des injonctions de l'inspection du travail ne nécessitent pas de consulter les IRP.

Cass. Soc. 26.06.2019 n° 18-11230
Liaisons Sociales du 09.07.2019

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Nouvelles recommandations de la CNIL pour le vote électronique.

Délibérations du 25.04.2019 – JO du 21.06

LES ALLOCATIONS COMPLÉMENTAIRES DE MALADIE...

... prévues par un accord collectif sur la prévoyance ne sont soumises à cotisations que pour la part « incapacité invalidité » financée par l'employeur.

Cass. 2^e Civ. 09.05.2019 n° 18-16878

LE RÉGIME SOCIAL DE L'INDEMNITÉ DE RUPTURE...

... conventionnelle (selon qu'on peut bénéficier ou non de sa pension de retraite) n'est pas contraire au principe d'égalité.

Cass. 2^e Civ. QPC 13.06.2019 n° 19-40011

IV. LECTURES RH

ON NE DEVIENT PAS OUVRIER, ON NAÎT OUVRIER

Selon le sociologue Camille Peugny, nos parcours de vie restent largement déterminés par nos origines familiales.

Revue Sciences humaines n° 521 du 01.07.2019

LA RÉFORME DE LA JUSTICE

Et son impact sur le contentieux social.

Dossier pratique Liaisons Sociales du 04.07.2019

ORGANISER LE TRAVAIL DE NUIT ET EN SOIRÉE

Dossier Liaisons Sociales du 05.07.2019

Jacques BROUILLET
Cabinet ACD
Avocat au barreau de Paris
j.brouillet@acd.fr – tél. 01 42 67 79 78